

# Les reptiles du Jura Bernois

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern**

Band (Jahr): **48 (1991)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 7. Les Reptiles du Jura Bernois

par BLAISE DROZ, Le Foyard/St-Imier

### 7.1 Introduction

Les trois districts francophones du canton de Berne appartiennent au Jura plissé. Nous y distinguons cinq entités caractéristiques qui sont: le pied sud (La Neuveville); le plateau de Diesse; les crêtes des montagnes; le haut plateau, en contact avec les Franches-Montagnes et les vallées avec leurs versants. Ces dernières, orientées globalement dans un axe ouest-est, se subdivisent en un *endroit*, versant exposé au sud, et un *envers*, orienté vers le nord. Les altitudes sont comprises entre 430 m (Lac de Biemme) et 1607 m (Chasseral). Les crêtes, comme le haut plateau, sont au-dessus de 1000 m; le Plateau de Diesse est pour l'essentiel compris entre 800 et 900 m et les fonds de vallée sont pour leur part à une moyenne proche de 720 m.

Le *pied sud* est très riche en reptiles, toutes les espèces du Jura bernois y étant présentes, à l'exception, semble-t-il, du lézard vivipare. L'exposition remarquable et la faible altitude favorisent ces animaux qui aiment la chaleur. Le *plateau de Diesse* est soumis à une culture intensive et d'autre part, les contreforts du Chasseral atteignent rapidement des altitudes élevées. Pour ces raisons, le peuplement en reptiles est pauvre. La vipère aspic, les lézards agile et vivipare ainsi que l'orvet s'y rencontrent en petit nombre. Les autres espèces ont des populations limitrophes et ne sont pas exclues par endroits sur le plateau-même, où elles ne furent pas découvertes. Les *vallées* sont des voies de pénétration qui permettent à toutes les espèces de se répandre au coeur du Jura plissé. Malgré des cluses étroites et hostiles à quelques espèces (Taubenloch et, dans une moindre mesure, gorges de Court et de Moutier), le passage est possible, par d'autres endroits (Vallon de Vauffelin, gorges de Douanne, Gänsbrunnen, etc.). Les *crêtes des montagnes* et le *haut plateau*, vu la rudesse de leur climat, sont très pauvres en reptiles. Seuls le lézard vivipare et dans une moindre mesure l'orvet sont aptes à les coloniser.

### 7.2 Statut des espèces

Sept espèces de reptiles sont présentes dans le Jura bernois, soit toutes les espèces indigènes, du canton de Berne, à l'exception de la vipère péliade.

#### **Le lézard vivipare** *Lacerta vivipara*

Espèce discrète, tant dans ses teintes que par ses moeurs, et donc peu connue, le lézard vivipare est pourtant le reptile le plus répandu dans le Jura plissé. Ainsi, l'espèce est distribuée dans tout Jura bernois, à l'exception du pied sud. Sa carte de répartition n'est constituée que d'un modeste échantillonnage de stations. Elle illustre toutefois clairement les capacités de cette espèce à coloniser une grande variété de milieux. Nous la rencontrons régulièrement à l'envers des vallées, parfois sur les crêtes. Il est le lézard typique des milieux situés en altitude ou dont l'exposition n'est pas optimale. Les populations du lézard vivipare sont souvent modestes, mais sont par contre susceptibles de se contenter d'habitats

restreints. Un peu d'humidité paraît indispensable à l'espèce, dont nous avons constaté l'absence en certains biotopes trop drainés. Il est le moins thermophile (= qui recherche la chaleur) de nos reptiles. En règle générale, il colonise tous les milieux trop frais pour ses principaux «concurrents», soit le lézard agile et le lézard des murailles. Le lézard vivipare partage bon nombre d'habitats avec l'orvet. Seules les populations des stations les plus chaudes sont en sympatrie (= qui utilisent les mêmes sites) avec le lézard agile. L'observation la plus élevée a été effectuée sur la crête du Chasseral, à 1515 m.

### **Le lézard agile** *Lacerta agilis*

Appelé également lézard des souches, il est le plus spectaculaire de nos lézards: le vert éclatant qui orne les flancs des mâles contraste avec les tons plutôt ternes des autres reptiles locaux. Ce lézard est faiblement distribué dans le Jura bernois. Il se contente d'occuper les fonds de vallées, faisant de rares incursions dans des milieux plus escarpés. Ce lézard a des exigences médianes: il évite les milieux frais, habitats du lézard vivipare, et abandonne les sites les plus chauds et secs au lézard des murailles. Ces exigences intermédiaires se traduisent dans sa distribution: il colonise souvent le fond de vallée, occupant ainsi l'espace séparant les populations du lézard vivipare, cantonné à l'envers, et du lézard des murailles, présent sur l'endroit. Un cas remarquable à cet égard se situe sur la commune de Court dans la vallée de Tavannes. Le lézard vivipare colonise les sites favorables de l'envers et gagne le fond de vallée à la faveur de milieux frais et humides. Le lézard des murailles occupe, pour sa part, quelques stations de l'endroit. Les deux espèces ont donc des aires de répartition nettement disjointes. Toutefois, entre la STEP et la gravière Sous Graiter, les deux espèces ne sont distantes que de quelques centaines de mètres. Le lézard agile occupe cette zone intermédiaire et est en contact avec les deux espèces précitées dont il partage une frange de l'habitat. Si tous les reptiles sont susceptibles de côtoyer le lézard agile, seul l'orvet partage pleinement tous ses habitats. Bien que généralement cantonné dans les fonds de vallée, le lézard agile atteint tout de même 950 m sur l'endroit de Villeret.

### **Le lézard des murailles** *Podarcis muralis*

S'exposant volontiers au soleil sur des murs de pierre, bien en vue, ce lézard est connu de tous les promeneurs qui ont parcouru le vignoble du lac de Biemme. Pourtant, cette espèce était bien plus mal connue que ne pouvait le laisser supposer son observation aisée. Parfois difficile à différencier du lézard vivipare, il est passé inaperçu dans une grande partie du Jura bernois, comme en témoigne la publication de KRAMER et STEMMLER (1986). Avec une quantité importante de nouvelles données, sa carte est celle qui apporte le plus de bonnes surprises quant à la répartition de nos reptiles. Le lézard des murailles colonise bon nombre de sites rocheux, dalles et éboulis, ainsi que des talus de routes et de chemins de fer. Les populations de l'espèce sont généralement très fournies. Les conditions exigées par ce lézard sont une exposition au soleil optimale, alliée à un bon drainage du sol. L'altitude n'est pas toujours déterminante, et d'autres facteurs, en particulier le microclimat, peuvent jouer un rôle prépondérant. Ainsi, alors qu'il ne dépasse pas 800 m dans le haut-vallon de St-Imier, il s'élève jusqu'à 960 m aux Rochers de l'Aigle, au-dessus du Doubs (La Ferrière), et même à plus de 1000 m aux Rochers de Loveresse, à la faveur de conditions idéales.

### Les lézards dans le Vallon de St-Imier

Il est passionnant d'étudier la répartition des trois espèces de lézards du Jura bernois et nous avons choisi d'illustrer cette répartition dans le vallon de St-Imier (cf. fig. p. 194).

Les coupes schématiques sont révélatrices des aptitudes de chaque espèce. Le plus thermophile et le moins hygrophile de nos lézards, soit *Podarcis muralis*, se contente des zones rocheuses les mieux exposées et drainées du versant endroit. Près de sa limite ouest (dès Courtelary), il profite de la voie CFF idéalement placée, qui lui permet d'atteindre le bas versant. Le fond de vallée convient à *Lacerta agilis* qui l'occupe en quelques endroits, entre Sonceboz et Villeret.

En l'état actuel de nos connaissances, *Lacerta agilis* se trouve plus haut que *Podarcis muralis* sur le versant endroit, entre Courtelary et Villeret, mais nos données sont peut-être ici lacunaires. *Lacerta vivipara*, l'hôte régulier des versants envers et des crêtes, nous offre ici un remarquable exemple du rôle d'indicateur «climatique» que peuvent jouer ces animaux. Dans la partie inférieure du vallon, il est présent surtout dans le bas du versant envers. On le trouve aussi au sommet de Pierre-Pertuis et sur le haut du versant endroit (Courtelary). En amont de Villeret, *Lacerta vivipara* effectue une permutation: il abandonne l'envers, trop froid, et colonise largement l'endroit que lui ont cédé les deux autres lézards, beaucoup plus exigeants. Il s'y trouve en abondance jusqu'à l'extrémité du vallon, sur sol neuchâtelois.

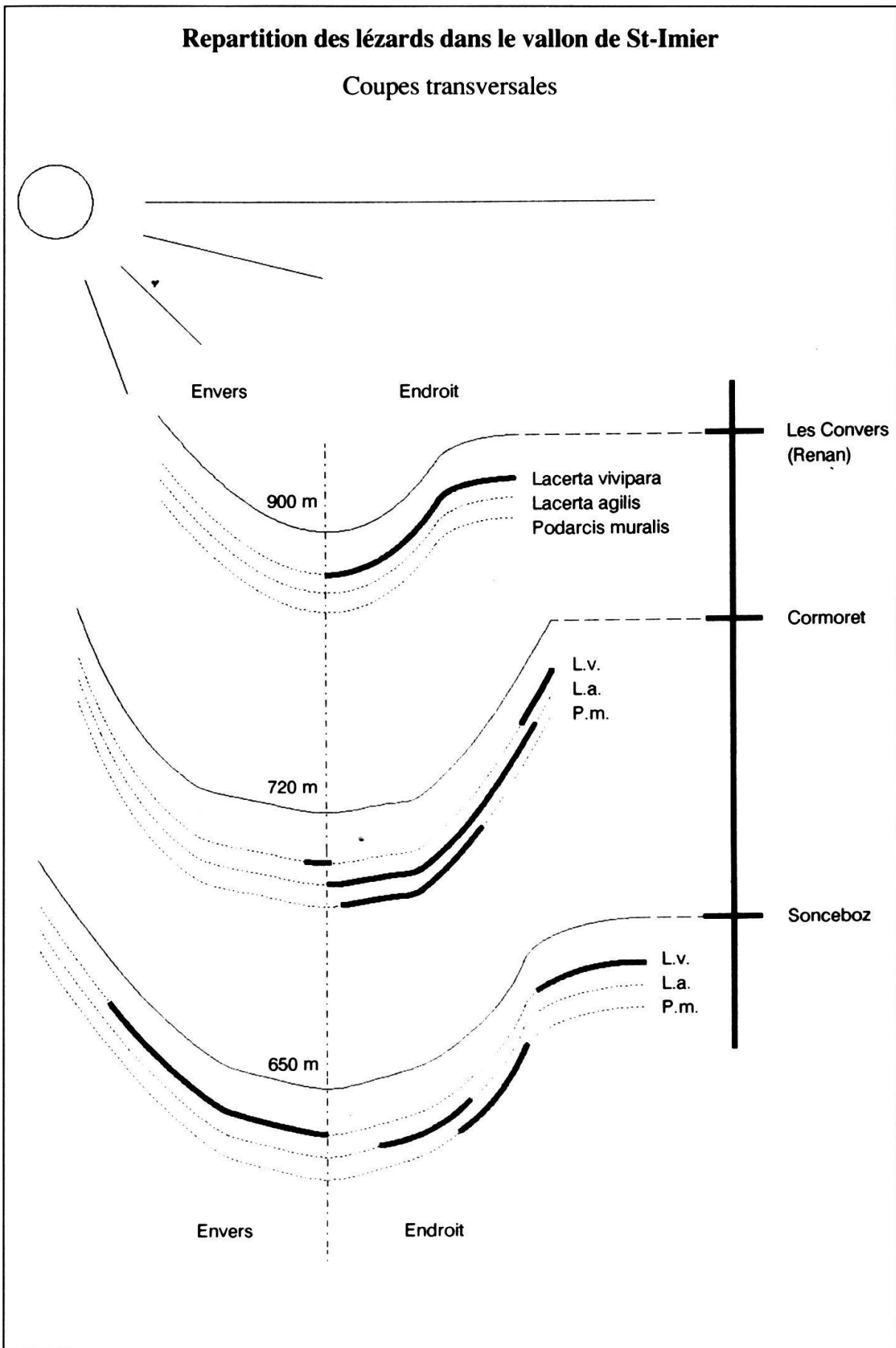
A Renan, dans la partie supérieure du vallon, la voie de chemin de fer nous offre un exemple intéressant quant aux besoins du lézard vivipare. Les talus situés de part et d'autre du village sont parfaitement ensoleillés, très bien drainés et pauvres en végétation ligneuse. Les deux autres lézards susceptibles de le concurrencer ne supportant pas la fraîcheur du haut-vallon, *Lacerta vivipara* semblerait susceptible de coloniser ces milieux vacants. Or, il ne se tient que là où les arbres ombragent le site, y maintenant un peu d'humidité. Ainsi, certains milieux apparemment favorables sont dépourvus de lézards, car trop secs pour le lézard vivipare et trop frais pour les deux autres espèces.

### L'orvet *Anguis fragilis*

Cet étrange reptile, bien qu'apode (= dépourvu de pattes), n'en est pas moins un saurien au même titre que les lézards classiques. L'orvet est bien connu, même si sa rencontre relève avant tout du hasard: individus dérangés, voire blessés, qui se départissent de leur discrétion coutumière. La carte de répartition de l'orvet est sans doute la moins complète de toute. La discrétion de l'espèce en rend toute recherche systématique très aléatoire. Par extrapolation, en tenant compte d'indications crédibles mais non contrôlées, nous pouvons conclure que l'orvet est présent dans l'ensemble du Jura bernois. Seuls les sites les plus élevés semblent délaissés. L'espèce est régulière dans les milieux ensoleillés et séchards. Toutefois, ces caractéristiques ne sont pas absolument déterminantes pour une espèce qui apprécie aussi des stations légèrement humides et dont l'ensoleillement n'est pas optimal. Il compense alors l'insuffisance de la chaleur directe du soleil par celle dégagée par de l'humus ou d'autres matériaux en décomposition. L'orvet est le seul reptile régional (et sans doute de Suisse) qui se sente à l'aise dans le biotope-type de n'importe quelle autre espèce indigène. Par comparaison, si le lézard agile cohabite aussi avec toutes les autres espèces, ce n'est pratiquement que dans des milieux de transition, en marge de leurs habitats optimaux. Les exemples suivants sont particulièrement parlants: l'orvet est très abondant sur l'endroit des Convers (Renan) en compagnie du seul lézard vivipare; il se retrouve tout

### Repartition des lézards dans le vallon de St-Imier

#### Coupes transversales



aussi abondant à la Heutte avec la coronelle lisse et le lézard agile, sur les pentes du Raimeux avec le lézard des murailles et à La Neuveville avec la vipère aspic et la couleuvre à collier. Particulièrement ubiquiste, cette espèce a été trouvée à toutes les altitudes, jusqu'à 1100 m (Montagne de Saules).

Avec les serpents nous abordons un monde totalement différent . . . En raison de leur symbolique sans doute mais bien plus encore de par la précarité de leur statut actuel. Disons le tout net, il s'agit ici d'espèces *gravement menacées de disparition à court terme déjà*. Des quatre serpents du canton, trois sont présents dans le Jura bernois; seule la vipère péliade y manque manifestement. Si la couleuvre est, de par son alimentation, liée à l'eau, qu'il s'agisse d'un lac, d'un étang ou d'une rivière, la coronelle lisse et la vipère aspic fuient l'humidité et recherchent des stations très ensoleillées et bien drainées.

### **La vipère aspic *Vipera aspis***

C'était une espèce bien répandue dans un passé encore récent ce dont témoignent nombre d'observations anciennes. Son statut actuel est inquiétant tant sa raréfaction semble s'accélérer. Nous ne la connaissons encore que dans quelques zones rocheuses, souvent très éloignées les unes des autres. H. Saint-Girons, célèbre herpétologue français, disait combien la surface territoriale occupée par une vipère aspic pouvait varier de cas en cas. Ayant besoin de sites de reproduction, de chasse et d'hibernation, la vipère aura soit la chance de trouver toutes les structures nécessaires sur une surface réduite, soit elle devra effectuer de grands déplacements saisonniers. S'il est sans doute vrai que les jeunes en surnombre doivent quitter le milieu de leur naissance pour coloniser d'autres contrées, il semble vrai également que *le sous-peuplement actuel de ces ophidiens provoque des déplacements importants chez des individus adultes en quête de partenaires*. Ainsi nous avons pu constater dans un site de la commune de Sonceboz la présence d'un mâle solitaire durant plusieurs semaines du printemps 1987. En 1988, malgré de nombreuses recherches, aucune vipère n'a été observée. Par contre, à l'automne 1989, apparaît un autre mâle solitaire (distingué par la couleur), qui fut retrouvé en mars 1991. Que se passe-t-il dans ce milieu? Il est bien invraisemblable qu'il s'agisse d'un biotope périphérique absorbant un trop-plein d'individus venus d'on ne sait où! Nous craignons bien d'avantage que, dans tout ce flanc de montagne, les vipères soient devenues si rares que la recherche de partenaires engendre un inhabituel comportement erratique. L'espèce a été trouvée jusqu'à 930 m d'altitude.

### **La vipère péliade *Vipera berus***

Elle est une espèce relicte dans la partie occidentale du Jura suisse. Les tourbières du Jura bernois sont fort semblables à celles du Jura neuchâtelais ou vaudois qui abritent quelques rares populations de cette espèce, et il a été suggéré qu'elle pouvait également s'y trouver. Toutefois elle n'a jamais été observée et semble bel et bien absente de la région.

### **La coronelle lisse *Coronella austriaca***

L'état de ses populations est plus difficile à établir en raison de sa grande discrétion. Nous l'avons moins observée que la vipère aspic, mais nous ne saurions en conclure qu'elle est plus menacée que cette dernière. Sur la commune de La Heutte, au printemps 1989, quatre

individus sont observés en une seule visite dans un remarquable milieu. Dans les jours qui suivent, deux herpétologues s'y rendent à nouveau et découvrent trois nouveaux individus. L'endroit est si prometteur que de nouvelles visites s'y succèdent en 1989 et 1990 afin d'en savoir plus sur l'importance de cette population. Or, plus aucune observation n'y fut effectuée, les serpents restant désespérément cachés. A elle seule, cette anecdote démontre à quel point cette espèce est capable d'échapper aux investigations. Fréquentant les basses et moyennes altitudes, elle a été trouvée jusqu'à 950 m.

### **La couleuvre à collier *Natrix natrix***

Ce serpent est lié à l'eau, où il trouve ses proies préférées que sont les batraciens et les poissons. Grenouilles et crapauds étant des espèces vagabondes, la couleuvre à collier les suit tout de même parfois à bonne distance de l'élément liquide, jusque dans des milieux séchards. Mentionnée dans les années 60 par Kramer, la couleuvre à collier nous semble, du moins actuellement, absente des vallées. Aucun individu de référence ne nous est connu, et les mentions fiables et récentes sont inexistantes.

Nous n'avons toutefois que peu cherché cette espèce, et une agréable découverte n'est pas exclue, particulièrement dans la basse vallée de la Suze ou dans les étangs de Vauffelin ou Romont. La présence de l'espèce n'a été constatée qu'à La Neuveville, où elle cohabite avec la vipère aspic dans les friches bordant le vignoble, au-dessus du lac (480 m). En outre, un individu solitaire est connu à Crémines. S'agit-il d'un animal relâché ou arrivé accidentellement avec un envoi de marchandises? La solitude de cet individu ne semblent guère correspondre à une recolonisation spontanée.

## **8. Zusammenfassung**

Die in den Jahren 1987–1990 durchgeführte Bestandesaufnahme der Reptilien im Kanton Bern hatte zum Ziel, ein möglichst genaues Bild der Verbreitung und Habitatansprüche der im Kanton heimischen Reptilienarten zu erarbeiten, ihren Gefährdungsgrad zu erfassen und Schutzmöglichkeiten zu formulieren. Aus zeitlichen und personellen Gründen war eine flächendeckende Bearbeitung des Kantons nicht möglich. Er wurde in zehn Sektoren eingeteilt, die in den Sommerhalbjahren 88 und 89 in total 48 Arbeitstagen nach Reptilien abgesehen wurden. Mit einem speziellen Protokollblatt wurden die im Feld abzugrenzenden Habitate der Reptilien (sog. Teilobjekte) erfasst, die a) Schlangen und/oder b) eine Echsenpopulation enthielten. Einzelfunde von Echsen und ältere, von uns nicht bestätigte Reptilienfunde wurden in separaten Listen festgehalten. Das ausgewertete Datenmaterial bestand aus 695 Teilobjekten und 2294 Einzelbeobachtungen.

Im Kanton Bern heimisch sind heute neun Reptilienarten: Blindschleiche (*Anguis fragilis*), Zauneidechse (*Lacerta agilis*), Wald-, Berg- oder Mooreidechse (*Lacerta vivipara*), Mauereidechse (*Podarcis muralis*), Ringelnatter (*Natrix natrix*), Schlingnatter (*Coronella austriaca*), Aspiviper (*Vipera aspis*) und Kreuzotter (*Vipera berus*) sowie die am Brienzersee illegal ausgesetzte Würfelkater (*Natrix tessellata*). Die Europäische Sumpfschildkröte (*Emys orbicularis*) wurde vereinzelt beobachtet, doch ist nicht klar, ob